A première vue, les dégâts s'élèveraient à environ 25.000 francs.

De généreuses personnes se sont offertes pour aider M. et Mme Marcel Jope à se remettre de ce coup terrible.

Nous avons remarqué sur les lieux la présence de MM. Maurice Truffaut et J.-B. Honnebelle, conseillers municipaux. Le service d'ordre était assuré par M. Emile Decourselle, garde-champêtre.

La gendarmerie de Lannoy avertie par les soins du garde a ouvert une enquête.

Mort de M. Jules Thieffry ancien cantonnier communal

Nous apprenons la mort de M. Jules Thieffry, ancien cantonnier communal, membre de l'Union Fraternelle depuis sa fondation. Né à Ascq le 5 février 1863, M. Thieffry entra au service de la commune comme cantonnier le 1er juin 1887 et exerça jusqu'au 31 décembre 1929, date à laquelle il prit sa retraite. Durant ces longues années de service, par son travail assidu, par sa bonne humeur, il sut conquérir l'estime générale.

Les funérailles de M. Thieffry auront lieu le jeudi 5 janvier à 9 h. en l'église d'Ascq.

CYSOING
A L'HONNEUR

Nous apprenons avec plaisir que M. Marcel Sagon, secrétaire de l'Union des Pollus de Cysoing, vient d'être décoré de la médaille de bronze du Mérite de l'Union Nationale des Combattants.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception du chiffre d'affaires se fera :

Aujourd'hui mercredi, de 8 à 9 h. 30, à Bourghelles ; de 10 h. à midi, à Camphin ; de 14 à 16 h., à Gruson.

Le jeudi 5 janvier, de 8 à 10 h., à Mouchin ; de 11 à 12 h., à Bouvines ; de 13 h. 30 à 15 h., à Gruson.

Le vendredi 6, de 8 h. 30 à midi, à Cysoing.

Le samedi 7, de 9 à 11 h., à Bachy.

LES ÉDITIONS « REX »
Pour que les catholiques lisent !

BAISIEUX

UNE EXTRADITION. — La gendarmerie belge a remis aux mains de la gendarmerie de Lannoy, à la gare de Baisieux, un extradé, Marius Foltart, âgé de 35 ans, réclamé par le Parquet de Valenciennes, pour abus de confiance. Il a été dirigé mardi sur la prison de Valenciennes.

CARNET DU JOUR

NAISSANCE

— M. et Mme Pierre Prouvost-Valentin sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils, Hubert. 10837d

FIANÇAILLES

— Mme Leclercq-Mahieu annonce les fiançailles de son fils Daniel, avec Mademoiselle Suzanne Léveillé, de Wavrin (Ne). Cet avis tient lieu de faire part. 72742d

NÉCROLOGIE

— On annonce la mort de Monsieur Séraphin Boghaert, Officier d'Académie, Agent d'assurances, Correspondant de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique, Membre de la Musique Municipale « La Grande Harmonie », veuf de Dame Julia Muller, survenue en son domicile 1, rue Pasteur, à Roubaix, le 3 janvier 1933, à l'âge de 65 ans. Ses funérailles auront lieu le vendredi 6 janvier, à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame. 96498d

L'HIVER A ARCACHON

Tables bridge
20 modèles de 115 à 500 fr.
chez BAILLY, 46, rue Nationale, LILLE
40756

Tourcoing

Aujourd'hui, mercredi 4 janvier :

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Bains municipaux : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30.

Bibliothèque communale : Fermée jusqu'au 6 janvier.

Caisse d'Epargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

La construction d'une usine d'incinération des ordures ménagères

Devant le Conseil municipal, est venu l'examen du projet de création, à Tourcoing, d'une usine d'incinération d'ordures ménagères.

L'assemblée a donné son accord de principe et a autorisé l'ouverture d'un concours parmi les principales sociétés spécialisées dans ce genre.

Lorsque ce concours terminé, il sera possible de fixer le choix sur un procédé d'incinération déterminé, un programme financier sera établi pour réaliser l'œuvre d'assainissement recherchée.

Les raisons qui ont guidé l'Administration municipale vers la création de cette usine, sont notamment :

1° La lenteur de la collecte faite avec des tombereaux ouverts et de faible capacité, traînés par des chevaux et projetant des matières sur le sol et des poussières dans l'atmosphère ;

2° Le dégagement d'odeurs insupportables et la production de myriades de mouches par les dépôts ;

3° Les difficultés de plus en plus grandes de céder ces matières à la culture parce que leur usage nécessite une coûteuse main-d'œuvre ;

4° L'impossibilité de moderniser le service avec des camions automobiles fermés, qui ne peuvent pénétrer dans les champs.

Seul, le procédé de destruction des ordures ménagères par l'incinération fait disparaître tous ces inconvénients. Mais s'il a été, jusqu'ici, presque exclusivement employé par les grandes villes, c'est qu'il était très coûteux (15 à 30 fr. la tonne).

Cependant, cette situation a changé grâce à des améliorations nombreuses, qui : 1° réduisent les frais d'exploitation, et 2° obtiennent des sous-produits rémunérateurs (notamment récupération de la chaleur produite).

Dans les usines d'incinération, que l'on construit actuellement, la manutention des ordures, avant leur destruction, est faite de telle sorte qu'il ne se produit aucun dégagement de poussières nuisibles aux ouvriers et aux habitants du voisinage.

Les ordures ménagères brûlent elles-mêmes sans l'adjonction de combustibles, dans des fours spécialement construits. Les gaz chauds, qui atteignent 1.200°, sortent de ces fours et sont conduits à la chaudière, pour la production des vapeurs, et, pour Tourcoing, on a compté que la production annuelle de vapeur s'élèverait à 30.000 tonnes, déduction faite de la force motrice nécessaire à l'usine.

Quant aux mâchefers, ils ont, en sortant des fours, une résistance telle, qu'ils peuvent être comparés au laitier d'aciérie et sont susceptibles de former d'excellentes sous-couches de chaussées.

Pour conclure, le rapporteur pense qu'une telle entreprise n'exigerait aucune dépense ; les recettes procurées par la vente de la vapeur, ainsi que celle des sous-produits, balanceraient les dépenses d'amortissement de l'usine et de son exploitation.

Certes, la mise en application de ce service soulèvera pas mal de problèmes, mais on peut compter sur la valeur et la compétence du personnel de la Ville, pour les résoudre au mieux des intérêts de la Cité, que ces problèmes soient de l'ordre financier ou qu'ils soient de l'ordre technique.

La cuisine est soignée AU PÉLICAN, rue des Croisades, 23, Bruxelles-Nord. 970

UN GROUPE DE CHANTEURS AMATEURS EN FORMATION

Un groupe de chanteurs amateurs étant en formation, les jeunes gens qui aiment le chant (humanitaire, réaliste, comique, etc...), sont invités à se faire inscrire au siège, Café Maurice, 183, rue de Menin. Inscriptions, leçons gratuites, tous les jours, de 7 à 8 h. Tous les dimanches, de 11 à 13 h., réunion et répétition des adhérents inscrits.

Musiciens, Chanteurs, venez faire votre disque au Studio, 27, rue des Archers. 967d

LE DÉPART DE M. ROUVILLAIN CHEF DE L'ÉTAT-CIVIL

Atteint par la limite d'âge, M. Georges Rouvillain, chef de l'Etat-Civil à la Mairie de Tourcoing, a quitté son service au 1er janvier 1933.

Entré comme auxiliaire au service de la voirie, en 1892, M. Rouvillain passait à l'Etat-Civil en 1896, en assurait pratiquement la direction au cours de la guerre et était nommé chef de ce service en 1919.

D'une grande compétence professionnelle, M. G. Rouvillain avait su assurer à son service un fonctionnement irréprochable, y apportant avec une courtoisie appréciée, un sens pratique intelligemment appliqué.

M. G. Rouvillain était président de l'Association amicale des employés de Mairie de Tourcoing et des cantons, depuis 1926, et ce groupement a connu avec lui une ère de prospérité remarquable, grâce à son dévouement et à sa cordialité.

Président de la Philharmonie Colbertiste, membre de la Commission de l'Harmonie municipale, notre concitoyen s'est montré un animateur de premier ordre et les services qu'il rend avec une complaisance sincère, lui acquièrent de nombreuses sympathies.

Nous adressons à M. G. Rouvillain nos meilleurs vœux pour que dans sa retraite il puisse se dépenser avec autant de zèle aux œuvres auxquelles il reste profondément attaché et qui attendent de lui son concours et son aide.

Ouverture de comptes à vue ou à échéances en toutes monnaies, par le **CRÉDIT DU NORD BELGE,** 32, rue du Fossé-aux-Loups, Bruxelles, et à Courtrai, Gand, Tournai, Mouscron, Menin, Péruwelz. 781

UN ACCIDENT DANS UNE BOULANGERIE

Mardi vers 11 h., à la boulangerie de l'Union des Travailleurs du Chemin de Fer, 194, rue du Tilleul, l'ouvrier boulanger Clément Turttens, 60 ans, demeurant, 1, rue de Beauvais, à Tourcoing, glissa si malencontreusement, alors qu'il se trouvait à proximité d'un pétrin mécanique, qu'il fut atteint par les ailettes qui lui fracturèrent la main gauche et le thorax.

Il fut aussitôt transporté à l'hôpital où il reçut les soins de M. le docteur Decherf. Son état, quoique grave, n'inspire pas d'inquiétude.

Chez les Carabiniers du Centre

Samedi 31 décembre, à 20 h., il a été procédé publiquement, au siège des « Carabiniers du Centre », Café de l'Hôtel de Ville, au tirage au sort des numéros devant servir au classement de la troisième catégorie « bonne chance », du concours organisé au bénéfice du Comité local pour la lutte contre la tuberculose. Les numéros sont sortis dans l'ordre suivant : 3, 5, 1, 7.

Nous donnerons sous peu le classement ainsi que la date de la distribution des prix, aussitôt que tous les lots seront rentrés.

A ce sujet, la Commission, désireuse de remettre à l'œuvre la totalité de la recette, compte sur la générosité du public tourquenois pour l'y aider en lui procurant les lots nécessaires.

Un collecteur se présentera à domicile auquel nos concitoyens voudront bien réserver le meilleur accueil.

Au sujet d'un « nouveau » tarif d'octroi

Il y a quelques jours, nous recevions la note suivante :

« Le tarif de l'octroi, tel qu'il a été voté par délibération du 15 juin 1932, entrera en application le 1er janvier 1933. »

Les termes de cette note pouvaient laisser croire que le tarif de l'octroi avait été l'objet d'un remaniement. De renseignements pris à la direction de l'Octroi, il résulte qu'il n'y a aucun changement apporté dans la généralité du tarif actuel et qu'il ne s'agit que de quelques détails, indiqués d'ailleurs lors de la session du Conseil municipal de juin 1932.

Un vieillard est renversé par une auto

Lundi dans la soirée, M. Louis Ducoulombier, 72 ans, demeurant 114, rue d'Armentières, a été renversé par une auto conduite par M. Julien Vanheule, boulanger, rue de Renaix, à Tourcoing, au moment où il traversait la place du Maréchal-Foch.

Le blessé qui porte des contusions multiples sur tout le corps a reçu les soins du docteur Duquesnes et a été ramené à son domicile.

Une enquête est ouverte par M. Gabillaud, commissaire de police.

LE MOUVEMENT DE L'ABATTOIR. — Pour la période du 26 au 31 décembre 1932, on a enregistré : Bétail abattu et prix moyen : 121 bœufs : 6.00 à 11.50 le kg ; 139 veaux : 11.00 à 15.00 le kg ; 155 moutons : 12.00 à 15.00 le kg ; 134 porcs : 12.00 à 13.00 le kg ; 9 chevaux. Quantités débarquées : Pour la ville : 13.089 kg ; pour l'extérieur : 21.212 kg ; cheval : 3575 kg.

LA VENTE AUX HALLES. — Marchandises vendues à la criée le 3 janvier. — Choux de Bruxelles : 0.90 à 1.00 le kg ; chicons : 1.40 le kg ; aulx, 1.20 à 1.50 le kg ; salades : 7.00 à 9.00 le colis ; choux fleurs, 19.00 à 21.00 le colis ; choux, 10.00 à 16.00 le kg ; poireaux, 1.65 la botte ; fleurs, 16.00 à 23.00 le panier ; bananes, 12.00 à 27.00 la caisse ; mandarines, 2.00 à 4.10 le kg ; oranges, 1.75 à 2.60 le kg ; pommes, 0.90 à 1.15 le kg ; camenberts, 1.10 à 1.55 la pièce ; pont l'évêque, 2.00 à 2.10 la pièce ; brie, 18.00 la pièce ; beurre, 17.50 à 20.00 le kg ; merlans, 0.90 le kg ; harengs, 1.20 à 1.40 le kg ; harengs salés, 40.00 à 50.00 le fût ; sprats, 13.00 le panier.

ARTISANAT FRANÇAIS. — Permanence de la section ce mercredi de 18 à 19 h., Salle des Artisans, Institut Colbert, 10, rue de Gand. Adhésions, renseignements, contrat d'apprentissage, brochure 137 pour les artisans électriciens, conseils sur le certificat d'artisan, nouvelle brochure intéressante pour les artisans.

ECHO DE LA FRONTIÈRE. — Ce mercredi, pas de répétition.

CHORALE PAROISSIALE SAINT-BLAISE. — Répétitions jeudi à 19 h. pour les barytons ; à 20 h. pour les ténors. Vendredi à 19 h. 15 pour les basses.

MOUVAUX

CHEZ LES PREVOYANTS DE L'AVENIR. — La recette de la 208e section des Prévoyants de l'Avenir aura lieu le dimanche 8 janvier, à 11 heures, au siège social. Les futurs rentiers sont priés d'apporter la feuille de liquidation, un certificat et un extrait de l'acte de naissance sur papier simple.

DON AUX CHOMEURS. — M. Vivequin, débitant de tabacs, rue Vauban, a remis au Comité d'Entr'aide aux chômeurs, la somme de 326 frs 70, produit des jeux organisés dans son établissement. M. Liévin, rue du Congo a remis 27 frs 75.

CHORALE SAINT-FRANÇOIS. — Demain jeudi, pas de répétition. Dimanche à 9 h. 30, exécution.

La transformation de la rue Fidèle-Lehoucq, à Tourcoing

LA RUE FIDÈLE-LEHOUCQ (Photo J. de Rx.)

Des changements assez importants sont actuellement apportés dans la perspective de la rue Fidèle-Lehoucq, par suite du percement d'une rue, qui — ainsi que nous l'avons indiqué précédemment — prolongeant la rue Chanzy, ira déboucher place des Halles.

La rue Fidèle-Lehoucq est une des plus vieilles artères de Tourcoing ; elle s'appelait, primitivement, rue du Fouilly, terme populaire, signifiant « auberge où l'on est exposé à gagner des... la vermine ».

Dans cette rue, à l'angle de la rue Chanzy, a fonctionné, de 1830 à 1855, une école des Frères, qu'avait fondée le Frère Géraud, promoteur des Ecoles chrétiennes, à Tourcoing.

C'est vers 1897, que la rue du Fouilly abandonna son nom pour prendre celui de Fidèle-Lehoucq, en souvenir de l'ancien conseiller général et adjoint au maire de Tourcoing, homme accessible à tous, qui aimait à rendre service, et jouissait d'une véritable popularité.

Avec l'ouverture de la nouvelle rue, il paraît l'établissement du « Cheval Blanc », qui désaffecté, servait jusqu'à ces derniers temps, de remise et d'écurie.

Ainsi, vu les nécessités de l'heure actuelle, des vestiges du Tourcoing primitif disparaissent encore !

MARCQ-EN-BARŒUL

LA FÊTE ANNUELLE DE LA MAISON FAMILIALE DU BUISSON

C'est dimanche prochain qu'aura lieu la fête annuelle de la Maison familiale des enfants abandonnés, au Buisson.

Voici le programme de cette belle journée qui ramènera dans la chère maison de nombreux « anciens », toujours fidèles ainsi que la plupart des enfants placés dans la région :

Jusqu'à 11 h., à la Maison familiale, réception des invités par M. l'abbé Stahl, les tuteurs et amis de la société. A 11 h. 30, en l'église Saint-Louis, messe par M. l'abbé Wasier ; sermon par M. l'abbé Fruy, aumônier adjoint. A 12 h. 30, banquet sous la présidence de M. Stahl. A l'issue du banquet, remise des récompenses et témoignages de satisfaction aux chefs. De 15 à 20 h., séance récréative avec le concours de la troupe dramatique Saint-Sauveur et du comique Mile. La fête se terminera par une séance de cinéma avec un programme comique.

Un vol de poireaux

M. Marcel Delteur, demeurant 3, rue de Roubaix, à Mouvaux, qui possède un champ sur le territoire de Marcq-en-Barœul, en bordure de la chapelle des malades, est allé porter plainte au commissariat de police au sujet d'un vol de légumes commis dans ce champ et qui lui cause un préjudice de 150 fr.

ENQUÊTE ADMINISTRATIVE. — Une enquête est ouverte sur le projet d'acquisition par la ville d'un terrain de 34.977 m2 13 en vue de la construction d'un terrain de sports. Les pièces sont à la disposition des habitants du 3 au 17 janvier. Un commissaire enquêteur recevra les déclarations les 18, 19 et 20 janvier, de 15 à 17 h.

HALLUIN

L'EMBELLISSEMENT DE L'ÉGLISE SAINT-ALPHONSE

La coquette église du Mont d'Halluin, dont nous avons signalé les embellissements successifs, verra bientôt garnir les baies du transept, de deux magnifiques vitraux, dont l'un représentera la Naissance de Jésus-Christ ; l'autre, la Crucifixion.

L'exécution de ces vitraux qui constitueront de véritables œuvres d'art, a été confiée à un verrier très en renom.

Le banquet des « Anciens des Armées d'occupation »

Le banquet annuel du groupe halluinois des « Anciens des Armées d'occupation » aura lieu le samedi 28 janvier, à 18 h. 30, au siège de l'association, au « Foyer de la Paix », 36, rue Emile-Zola.

LA VIE DOUANIÈRE. — Le sous brigadier Jean Mousson, de la brigade d'Halluin-Gauche, est transféré en la même qualité à la brigade cycliste des douanes à Bordeaux.

M. Jean Mousson avait débuté à cette même brigade d'Halluin-Gauche en 1922 et y avait gagné, il y a plusieurs années, les galons de sous-brigadier. Par son amabilité, ce fonctionnaire modèle s'était fait à Halluin, de nombreux amis, qui regretteront vivement son départ.

AVIS IMPORTANT AUX MUTILÉS DE LA GUERRE. — Les membres du Groupe des Mutilés, titulaires de la carte demi-tarif sur les tramways de l'E.L.R.T., sont invités à déposer leurs cartes au siège, 28, rue Française, Halluin en vue de leur renouvellement pour l'année 1933. Urgent.

RONCO

LA REVISION DE LA LISTE ELECTORALE. — La période de révision de la liste électorale est ouverte jusqu'au 4 février inclusivement. Durant cette période, tout électeur peut se présenter au Secrétariat de la Mairie, pour réclamer son inscription ou sa radiation.

AVIS AUX CHOMEURS. — Aujourd'hui mercredi, pointage des chômeurs partiels, de 10 h. à 10 h. 30 ; des chômeurs partiels, à 14 h. 30.

A « LA PHILHARMONIE ». — Pas de répétition ce soir.

BONDUES

A « LA CECILIENNE ». — Il n'y aura pas de répétition ce soir.

LINSELLES

A L' « ORPHEON LINSELLOIS ». — Ce mercredi, à 19 heures, répétition générale, au local.

BOUSBECQUE

La statistique de l'état-civil

Pendant l'année 1932, il a été enregistré 51 naissances, 22 mariages, 34 décès et 4 transcriptions de décès. Les décès se répartissent comme suit : de la naissance à 1 an, 6 ; de 1 an à 20 ans, 3 ; de 20 ans à 40 ans, 5 ; de 40 à 60 ans, 4 ; de plus de 60 ans, 16.

« Le Roi des Rois » au Foyer catholique

Ce film unique, chantant et sonore, sera donné à Bousbecque, sous les auspices du Foyer catholique, les mardi 10 et mercredi 11 janvier, à 19 h., salle des fêtes, rue des Bersaults, pour les adultes. Une troisième séance, strictement réservée aux enfants, aura lieu le jeudi 12 janvier, à 14 h. 30. Location lundi 9, mardi 10 et mercredi 11, au local, rue des Bersaults, de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — A la Mairie, vendredi prochain, à 15 h. (lettres A à G) et à 15 h. 20 (lettres H et suivantes).

FANFARE SAINT-MICHEL. — A l'occasion de la nouvelle année, la répétition de ce mercredi 4 janvier est remise à huitaine.

COMINES

CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires, sur les autos et les licences, aura lieu à l'estaminet « Au Charron », à Sainte-Marguerite, le jeudi 12 janvier, de 9 à 10 h., pour les redevables de ce hameau.

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE. — Réunion samedi prochain, à 18 h. 15, au local habituel.

Les cas de diphtérie de La Bassée

Dans une note qu'il adresse à la presse, le Comité antidiphtérique de La Bassée déclare avoir pris acte de la proposition faite par le Comité consultatif de la préfecture, relativement à la désinfection de la gorge et du nez des adultes attachés aux écoles.

Pour bien montrer son esprit de conciliation, il ne s'y opposait pas et il serait déposé à l'accepter.

Mais il ne saurait se contenter de demi-mesures qui n'assureraient pas la sécurité complète pour l'avenir.

Il ajoute donc à son accord cette réserve expresse que le traitement sera poursuivi jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à l'obtention du certificat négatif.

Il demande au Conseil municipal de donner à cette résolution l'appui de son approbation.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé les démarches du Comité et a décidé d'accorder son appui pour l'obtention de ses revendications.

LE PROCHAIN CONGRÈS DES FÉDÉRATIONS D'ÉTUDIANTS CATHOLIQUES A MONTPELLIER

La Fédération française des Etudiants catholiques qui a organisé avec un plein succès durant les vacances, à Bordeaux, le XIIme Congrès international des Fédérations d'étudiants catholiques, tiendra son prochain Congrès à Montpellier du 25 au 28 février. Le sujet en sera : « L'orientation professionnelle de l'étudiant ».

LILLE

Un cycliste est tué par une auto

Un terrible accident a eu lieu, mardi, à 4 heures du matin, avenue du Petit-Paradis, à l'endroit le plus proche du Grand Carré.

Un jeune homme de 21 ans, étudiant en droit, à Lille, venant de St-André entrait à Lille en auto.

Il aperçut tout à coup devant lui, et trop près pour pouvoir éviter de l'accrocher, un cycliste qui roulait en sens inverse et dont la machine n'était pas éclairée.

Le cycliste était M. Maurice Gombert, 23 ans, demeurant 1, avenue du Maréchal-Foch, à Haubourdin.

Un choc violent se produisit et les occupants de l'auto trouvèrent sur la chaussée le malheureux cycliste inanimé, une large blessure à la tête. La victime portait une fracture du crâne et avait été tué sur le coup.

Le conducteur de l'auto portait également des plaies au visage. Après avoir reçu les premiers soins du docteur Aubert, il fut transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

L'auto roulait à 45 kilomètres à l'heure et les phares étaient allumés.

M. Bonguet, commissaire du 2e arrondissement a fait mettre l'auto en fourrière dans un garage du centre et a averti le procureur de la République.

Le corps de la malheureuse victime a été transporté à la morgue

AU GROUPE AMICAL DU NORD DE LA SOCIÉTÉ DE PROTECTION MUTUELLE DES VOYAGEURS

Le Groupe amical du Nord a tenu son assemblée générale annuelle le mercredi 28 décembre, à l'Hôtel des Chambres syndicales, sous la présidence de M. P. Cuchet, son président.

M. Daley, trésorier, donna ensuite lecture du compte rendu financier de l'exercice 1932, dont voici le résumé :

Recettes de l'année : 1.115.523 fr. 41 ; dépenses : 800.377 fr. 10.

Cette année, la Protection mutuelle a distribué à ses membres la somme de 602.201 fr., se décomposant comme suit : indemnité de maladie, 270.860 fr. ; indemnités de funérailles, 44.575 fr. ; indemnités de décès, 37.800 fr. ; indemnités d'accidents, 1.800 fr. ; secours d'incurabilité, 6.795 fr. ; pensions de retraite, 236.027 fr. ; secours et divers, 4.344 fr.

Depuis sa fondation, qui remonte à cinquante-deux ans, la société a réparti entre ses membres plus de 14 millions d'indemnités diverses.

L'assemblée générale aborda ensuite la révision de l'article 45 du règlement général d'administration, révision qui a pour but d'accorder aux futurs pensionnés le bénéfice de l'indemnité de maladie. Les modalités proposées par le Conseil d'administration furent approuvées.

Pour les adhésions et tous renseignements, s'adresser au secrétaire général du Groupe du Nord, 99, rue Esquermoise, à Lille.

LE GALA DES JOURNALISTES DU 5 JANVIER AU THÉATRE SÉBASTOPOL

Il est grand temps de louer ses places pour la grande soirée de gala qu'organise, pour le 5 janvier, au Théâtre Sébastopol, l'Amicale des Journalistes Lillois.

Le programme, en effet, a été mis au point avec tant de soin, et il présente un tel intérêt que nombreux sont les amateurs de beau spectacle qui ont déjà retenu leurs fauteuils.

Outre les attractions que nous avons déjà annoncées : les démonstrations sportives, les saynètes du Petit Monde Artistique de Roubaix, les sketches de Simons, Line Dariel et Bertal, les spectateurs apprécieront toute une partie musicale exécutée par l'Orchestre Radio P. T. T. Nord.

Sous la baguette véritablement magique de son chef, M. Hespel, cette phalange émerveille les plus exigeants. Il faut savoir combien les auditions de poste radiophonique de la capitale des Flandres sont recherchées, pour se rendre compte de l'intérêt de ces auditions.

Jeudi soir, les musiciens « en chair et en os » se feront entendre au Sébastopol pour les journalistes. Tous les Lillois voudront les applaudir.

Location tous les jours, comme d'usage, au Théâtre Sébastopol, sans frais.

A la Tribune lilloise

Vendredi prochain, à 21 h., salle du Conservatoire, M. Georges Lesecq, poète, artiste-peintre et voyageur de commerce, ouvrira un pittoresque débat sur « Le voyageur de commerce ; Gaudissart est-il mort ? Le célibat est-il une nécessité pour le voyageur de commerce ? Avez-vous eu à vous louer de vos relations avec des voyageurs de commerce ? » Tous les voyageurs de commerce sont convoqués. Portes à 20 h. 30.

Entre auto et camion

M. Omer Mastain, brasseur, demeurant à Courrières, a été assez grièvement blessé dans une collision qu'il eut avec un camion de la Maison Grégoire, de Lille, en traversant le territoire de Thumesnil.

Il a été transporté à l'hôpital de la Charité.

Une tentative de cambriolage

Lundi, de très bon matin, un cambrioleur a été surpris au premier étage d'une maison appartenant à Mme Legrand, 38, rue Jeanne-Hachette, par sa propriétaire qui l'a mis en fuite. Rien n'a été dérobé dans la maison. Une enquête est ouverte.

Tapis Français — **Tapis d'Orient**
COLLECTIONS VARIÉES AUX MEILLEURS PRIX
MEUBLES
DÉCORATION AGENCEMENTS
à l'Ameublement Général
Etablts DHAINAUT
(Téléphone : 5-52)
57-59-59 ter, r. Nationale
LILLE 24016

NORD

APRÈS L'ÉLECTION DU NOUVEAU MAIRE DE CAMBRAI

On sait qu'au cours de la séance du Conseil municipal tenue vendredi, il fut procédé à l'élection de M. Eugène Carpentier, en remplacement de M. Desjardins, maire décédé.

Pour protester contre les conditions dans lesquelles s'était effectuée cette élection, MM. Demolon, Carrez, Yzerman, adjoints au maire, ont remis à M. Carrez, doyen d'âge de la municipalité, leur démission collective, en le priant de la transmettre à M. le Préfet du Nord.

Un batelier a la jambe sectionnée par un câble de traction, à Saint-André

Mardi, vers 9 h. 30, M. Cyrille Lahaye, batelier, né à Furnes (Belgique), venait d'atteindre, à Saint-André, avec sa péniche, l'écluse Sainte-Hélène, qu'il devait franchir.

Le bateau, remontant le courant, était tiré par un tracteur. A un moment donné, le câble de traction se détendit et une boucle se forma sur la péniche. M. Dehaye par mégarde, mit le pied dans cette boucle et celle-ci se resserra brusquement, avec une telle force que le câble sectionna la jambe du malheureux batelier.

Sans perdre un instant, on le transporta en voiture d'ambulance à l'hôpital Saint-Sauveur où des soins lui furent donnés. Son état est grave, mais on espère le sauver.

Les enfants amaigris ont besoin d'Huile de Foie de Morue

Mamans ! si votre enfant est anémique, maigrichon, s'il n'a pas d'appétit ou s'il est en retard pour ses études, donnez-lui des pastilles JESSEL à base d'huile de Foie de Morue pendant un mois et vous verrez avec plaisir son appétit augmenter de jour en jour, ses couleurs revenir et ses forces renaître.

Les Pastilles JESSEL sont vendues dans toutes les Pharmacies. Comme elles sont recouvertes d'une couche de sucre, les enfants les prennent facilement. Vous obtenez, avec elles, tous les excellents résultats de l'Huile de Foie de Morue la plus pure, sous une forme agréable à tous, et, ce qui est particulièrement commode, en toutes saisons.

Un accident d'auto qui se termine d'heureuse façon, à Ronchin

Lundi après-midi, M. le docteur Desmons, de Thumesnil, a renversé, Avenue Jean-Jaurès, à Ronchin, une fillette, Rachel Rose, 9 ans, demeurant rue de l'Industrie, à Ronchin, qui venait de s'engager sur la chaussée et qui semblait ne pas avoir aperçu l'auto.

M. le docteur Desmons donna un brusque coup de volant à gauche, ce qui fit bondir l'auto au-dessus de la fillette renversée et lui éviter ainsi d'être très grièvement atteinte. Elle s'en est heureusement tirée avec seulement une blessure à genou.

Un homme est tué par une auto au Cateau

Dimanche soir, M. Léopold Laude, âgé de 84 ans, infirme et atteint de surdité, qui traversait imprudemment la rue, a été renversé par une auto venant de Catillon.

M. Laude fut relevé avec de graves blessures et mourut pendant qu'on le transportait à l'hôpital.

Inculpé de vol un Belge est arrêté à Douai

René Ranwey, 51 ans, qui s'était rendu coupable de vols et d'escroquerie dans la région de Fourmies, a été arrêté à Douai et amené à Avesnes, où il a été écroué à la Maison d'arrêt dans la journée de lundi.

A Anzin, un vieillard est tué par le tramway

Dans la soirée de lundi, M. Daniel Martin, 60 ans, demeurant rue de Beuvrages, à Raismes, a été renversé par le tramway de Valenciennes à Saint-Amand.

Relevé aussitôt avec une fracture du crâne et transporté à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes, le pauvre vieillard mourait en cours de route.

Le corps a été ramené à la morgue d'Anzin.

PAS-DE-CALAIS

Une scène tragique à Saint-Omer

Une scène tragique s'est produite, dans la nuit de dimanche à lundi, à Saint-Omer.

Maurice Evrard, 26 ans, couvreur, demeurant cité Ouvrière, rencontrait, dans un café-dansant de la Grand'Place, sa femme, née Mireille Théry, 19 ans, de laquelle il vit actuellement séparé et qui était accompagnée de sa cousine, Mlle Maria Leprand, demeurant à Anzin.

Clovis Gouillart, 21 ans, ancien garçon boucher, qui se trouvait là parmi les clients et qui avait déjà fait alternativement quelques danses avec la femme Evrard et Mlle Leprand, se vit soudain interpellé par un autre consommateur. Tous quatre sortirent bientôt.

Le quatuor traversa la Grand'Place, prit la rue de Wissocq et, à l'angle de la rue de Teil, le couvreur brutalisa son épouse. Gouillart reprocha ses brutalités au mari.

Toutefois, les deux hommes et les deux femmes continuèrent leur route, et, rue de l'Arbalète, sans provocation, parait-il, Evrard, s'élançant sur Gouillart, lui aurait lancé un coup de poing, puis un coup de hache, qui le blessa grièvement.

La police fut avertie aussitôt et pendant que Gouillart était conduit à l'hôpital, les agents se lancèrent à la recherche d'Evrard. Ils le découvrirent au bord du canal.

Les policiers essayèrent de l'atteindre, mais, le couvreur se jeta à l'eau, nagea vers le milieu de la rivière, il fut recueilli à bout de force et transporté à l'hôpital.

La disparition du tortillard Béthune-Estaires

Le petit tortillard qui depuis trente-trois ans desservait la ligne Béthune-Estaires et qu'on avait surnommé « Mariette » vient de disparaître, victime du modernisme.

Pour marquer la cessation du train qui, depuis samedi, a été mis au « rancart », un comité s'était formé à Béthune, ayant à sa tête M. Jean Bernard, pour célébrer joyeusement l'événement.

A son départ de Béthune, le petit train était tout pavoisé pour sa dernière course, qui fut triomphale.

Un groupe d'accordéonistes, qui avait pris place dans les compartiments à côté

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 4 janvier 1933 N° 45.

VISAGE D'ANGE CŒUR DE DÉMON

PAR

H.-J. MAGOG

A ces mots, celle-ci pleura plus fort.

Elle croyait que le jeune Binard faisait allusion à l'attitude de Jacques Méranges.

Mais Joseph ignorait encore la fuite du fiancé et c'était en toute candeur qu'il parlait.

— Voyons, reprit-il en emmenant Paulette Vallières un peu plus loin. Que vous est-il arrivé exactement ? Ayez confiance en moi et racontez-moi tout. Je suis sûr que vous avez tort de désespérer. Vous n'êtes pas seule au monde, d'abord, et vous ne manquerez pas de défenseurs.

— *Qui me défendra ?* gémit Paulette.

— Moi, si c'était nécessaire... Et puis, M. Méranges, certainement. Il ne voudra laisser à personne le soin de faire justice des méchancetés dont on peut tenter de vous accabler.

Pourquoi avez-vous douté de lui, Mademoiselle Paulette ? Ce n'est pas bien.

— Ah ! ce n'est pas moi qui ai douté de lui... C'est bien plutôt lui qui doute de moi ! s'écria Paulette avec désespoir.

— Est-il possible ? s'étonna Jocrisse, sincèrement indigné. En êtes-vous bien sûre ?

— Que trop !... M. Méranges, en apprenant le drame de cette nuit et la façon dont on m'y mêlait, a quitté le « Moulin de Pierre », en écrivant à Mme de Rocheclaire une lettre, dans laquelle il m'accable...

Jacques me croit coupable !... Il se figure que j'étais vraiment auprès de cet affreux homme... de ce malheureux, qu'on a retrouvé tué, au pied de la falaise... avec un morceau de ma cape entre ses doigts crispés...

Mais, s'il est vrai que j'ai eu la fatale idée, hier soir, d'aller me promener au clair de lune dans les allées du jardin, je vous jure que je suis sortie sans ma cape... que, d'ailleurs, j'avais oubliée sur un meuble du salon, dans l'après-midi...

Alors, je ne puis comprendre... Il faut que quelqu'un l'ait prise et s'en soit servie pour aller retrouver cet Américain... Une servante prétend m'avoir vue rentrer affolée dans ma chambre... Elle prétend que j'étais vêtue de la cape déchirée... Ce n'était pas moi !... Je vous jure que ce n'était pas moi...

Mais qui me croira ? Qui voudra me croire, puisque mon Jacques s'est enfui, sans consentir à m'entendre ?

— Moi, je vous croirai, répondit Jocrisse, tout ému et apitoyé. N'ayez plus de chagrin et chassez vos vilaines pensées, petite Paulette. Il ne faut jamais désespérer de la vie. Le mal qu'elle apporte, elle le répare. Ce n'est qu'une affaire de patience. Supportez cette épreuve avec fermeté, ayez confiance en la justice divine, et votre innocence finira par être reconnue.

Paulette écoutait d'un air égaré.

— Je veux pour toujours disparaître de ces lieux où j'ai trop souffert, répéta-t-elle dolemment.

— Ne dites pas de choses pareilles ! Soyez raisonnable ! supplia Jocrisse, désolé.

— Non, laissez-moi partir, puisque vous ne pouvez rien pour moi.

— Je ne peux rien ? répéta Joseph, visiblement désemparé.

La résolution inébranlable de la malheureuse enfant l'impressionnait. Il comprenait qu'aucun raisonnement ne la détournerait de son projet de fuite et qu'il fallait s'y prendre autrement pour, au moins, gagner du temps et laisser l'apaisement rentrer dans cette âme endolorie.

— *Non, vous ne pouvez rien,* confirma Paulette d'une voix résignée.